



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CARRIÈRE D'ARVEL

Périmètre de sécurité suite à un éboulement accidentel

Dans le cadre de l'exploitation de roches dans les carrières d'Arvel, situées dans la commune de Villeneuve, le 3 octobre dernier, un tir de mine a occasionné l'éboulement accidentel d'une berme, d'un volume de 6000 à 8000 m³. Le Service des eaux, sols et assainissement a ordonné des mesures de sécurité.

Compte tenu des risques liés à cet événement et conformément à la demande du Service des eaux, sols et assainissement, le bureau d'ingénieurs géologues conseils de l'exploitation a mis en place un périmètre de sécurité interdisant l'accès à toute personne non autorisée.

Les géologues analysent actuellement les causes de l'événement et se sont engagés aux côtés de carrières d'Arvel SA à ne reprendre l'exploitation que lorsqu'il aura été clairement établi que les conditions de sécurité sont remplies.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 11 octobre 2012

M. Jean-Daniel Dubois, Géologue, Service des eaux, sols et assainissement, 021 316 70 06